



# COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2022

-Le Président Daniel ZIELINSKI ouvre la séance à 17h30. Le quorum est atteint par la présence de 64 adhérents (pouvoirs inclus) 1<sup>er</sup> Club sur 121.

-Le Président remercie de leur présence les personnes dans la salle dont Messieurs ROUGELIN et JAMET représentants de la Municipalité de Sancoins.

-En mémoire à Olivier SAVE décédé début de l'année 2022 (membre du Club), le Président demande à l'Assemblée de respecter une minute de silence.

-La validation de la dernière Assemblée Générale (4 septembre 2021) s'est effectuée à main levée et a été acceptée à l'unanimité.

-Pour la saison 2023/2024 et au regard de l'augmentation du prix de la part fédérale des différentes Licences de Tir décidées au niveau de la Fédération Française de Tir, le Trésorier Jean-Pierre HUREL propose à l'Assemblée une augmentation de 10 € du prix des licences du Club Sancoinnais Adultes et Enfants faisant passer respectivement ces dernières à 160 € pour Adultes à partir de 18 ans, 66 € pour enfants de 8 à 17 ans de la Communauté de Communes, 86 € pour enfants de 8 à 17 ans hors Communauté de Communes.

L'Assemblée accepte la proposition à la majorité absolue moins 2 voix. La proposition est adoptée.

- Pour la saison 2022/2023 et dans un but de féminisation du Club de Tir, telle que le souhaite aussi la Fédération Française de Tir, le Secrétaire Patrice MORALES propose à l'Assemblée que toute nouvelle adhérente au Club de Tir de Sancoins ne paiera la première année que la part fédérale de sa licence, soit, pour la saison 2022/2023, 79 € au lieu de 150 €; les années suivantes seront au tarif normal Adultes.

L'Assemblée accepte la proposition à la majorité absolue. La proposition est adoptée.

-La Commissaire aux Comptes Evelyne HERAUD membre du Club de Tir annonce ne plus souhaiter occupée cette fonction.

Pascal PETIT, également membre du Club de Tir, présente sa candidature à l'Assemblée. Cette dernière accepte à la majorité absolue ; Pascal PETIT est nommé Commissaire aux Comptes pour le Club de Tir.

## **RAPPORT MORAL**

-Le Président remercie chaleureusement les volontaires du Club qui s'impliquent bénévolement dans celui-ci, entre autres pour les ouvertures du Stand de Tir, l'entretien extérieur des espaces verts 25, 50 et 200 mètres, la rénovation complète du Club House ainsi que l'assemblage de récupérateurs de projectiles au 50 mètres.

-Il remercie également la Municipalité de Sancoins pour son aide financière relative à la gratuité du chauffage et de l'électricité du Stand de Tir et pour son assistance technique très réactive lorsque le Stand en fait la demande.

## **BILAN FINANCIER**

-Le bilan financier est présenté par le trésorier en titre Jean-Pierre HUREL.

-L'état financier du Club est satisfaisant avec une trésorerie en fin d'exercice de :

- 1034,70 € sur le Livret A

- 4.281,10 € sur le compte courant

-Le bilan et les résultats de l'exercice 2021/2022 sont présentés en annexe du compte-rendu. Les comptes du Club de Tir ont été contrôlés et approuvés par la Commissaire aux Comptes Evelyne HERAUD. Ces derniers ont été également approuvés à la majorité absolue par l'Assemblée.

## **BILAN SPORTIF**

-Le Président fait le bilan sportif du Club pour la saison :

-Le Club de Sancoins a été une fois encore le plus représentatif aux compétitions départementales sachant que le département du Cher compte 10 Clubs de Tir Sportif (980 adhérents).

-Le Club de Sancoins s'adjuge, toutes catégories confondues, 30 records du Cher, 10 records de Ligue, 2 records de France, 1 record d'Europe et 1 record du Monde.

-A noter l'excellente performance de Véronique TISSIER aux Championnats du monde qui se déroulaient en Allemagne et représentant avec honneur la France.

-Le Président, comme à chaque Assemblée Générale, a insisté pour une plus grande participation aux Championnats Départementaux.

-Le Président, pour conclure, annonce que les prochains Championnats d'Europe Armes Anciennes se dérouleront sur le Site exceptionnel de Châteauroux.

## **LOCATION DU STAND AUX ORGANISMES**

Le Stand a été mis à disposition des services de l'administration tels que l'ONF, l'OFB et les Douanes tout au long de la saison ; ces organismes affirment le maintien de leur confiance auprès du Tir Sportif Sancoinnais.

## **QUESTIONS DIVERSES**

-Côté 200 mètres, possibilité ou non d'effectuer l'entraînement au tir assis avec arme posée sur table installée ponctuellement dans 3 ou 4 couloirs de tir ; un certain nombre d'adhérents ne pouvant effectuer de tirs position couché.

-Possibilité ou non d'aménager le pas de tir 50 mètres pour du tir sur gongs.

-Possibilité ou non d'aménager côté 50 mètres une structure pour du tir Bench Rest.

L'ensemble de ces questions seront étudiées ultérieurement par le Conseil d'Administration.

***FIN DE SEANCE : 18h15***

**Le Secrétaire**  
Patrice MORALES



**Le Président**  
Daniel ZIELINSKI



<b>BILAN et RESULTATS DE L'EXERCICE 2021- 2022 - TIR SPORTIF SANCOINNAIS</b>				
	<b>BQUE</b>	<b>CSL</b>	<b>ESPECES</b>	<b>TOTAL</b>
<b>DEBUT EXERCICE</b>	<b>11 480.52 €</b>	<b>1 029.56 €</b>	<b>10.00 €</b>	<b>12 520.08 €</b>
<b>FIN EXECERCIE</b>	<b>4 281.10 €</b>	<b>1 034.70 €</b>	<b>310.00 €</b>	<b>5 625.80 €</b>
<b>RESULTAT DE L EXERCICE</b>	<b>-6 894.28 €</b>			
		<b>SOLDE</b>	<b>ENTREES</b>	<b>SORTIES</b>
COTISATIONS		16 907.00 €	16 907.00 €	
FFTIR ET LIGUE		-9 041.00 €		-9 041.00 €
ASSURANCE		-646.30 €		-646.30 €
FORMATION		-60.00 €		-60.00 €
TRAVAUX CLUB HOUSE		-2 505.14 €		-2 505.14 €
INTERNET		-444.83 €		-444.83 €
SECURISATION STAND		-1 035.47 €		-1 035.47 €
CIBLES CARTOUCHES LOGO CASQUETTES		-973.79 €		-973.79 €
PANNEAUX LOGO		-180.00 €		-180.00 €
ENGAGEMENTS CONCOURS		-2 499.00 €		-2 499.00 €
DEFRAIEMENTS France		-659.86 €		-659.86 €
SECRETARIAT		-183.51 €		-183.51 €
FONCTIONNEMENT ET HYGIENE		-334.62 €		-334.62 €
ACHAT ARME		-100.00 €		-100.00 €
TRAVAUX RECUP BALLES		-13 201.09 €		-13 201.09 €
SUB RECUPER. BALLES		2 635.00 €	2 635.00 €	
CONCOURS TAR		169.02 €	169.02 €	
BAR		486.17 €	486.17 €	
2EME CLUB		1 600.00 €	1 600.00 €	
LOCATION DU STAND		480.00 €	480.00 €	
SUBENTIONS LIGUE PORTE		2 688.00 €	2 688.00 €	
INTERETS CSL		5.14 €	5.14 €	
DIVERS		0.00 €		
<b>TOTAL résultat exercice</b>	<b>-6 894.28 €</b>	<b>-6 894.28 €</b>	<b>24 970.33 €</b>	<b>-31 864.61 €</b>
STOCK	CARTOUCHES		100	
	CIBLES C50 + 200m		1000	
	CASQUETTES et AUTOCOLLANTS		300	
				1400
<b>PREVISIONNEL 2022 - 2023</b>				
COTISATIONS NET		7500		
2EME CLUB		1500		
LOCATION STAND		500		
VENTE DE CIBLE ET AUTRE		500		
FONCTIONNEMENT			1000	
ENTRETIEN STAND			1000	
ENGAGEMENTS			2500	
DEFRAIEMENTS France			700	
ASSURANCE			700	
INTERNET			400	
ACHAT CIBLES ELECTRONIQUES 10M	APRES SUBV		1000	
<b>TOTAL</b>		<b>10000</b>	<b>7300</b>	<b>2700</b>
SUBVENTION EN ATTENTE PIEGES A BALLES 50M				2635
<b>SOLDE PREVISIONNEL EN AOUT 2023</b>				<b>5335</b>
<b>LE SOLDE BENEFICIAIRE ET NOTRE SUBVENTION EN ATTENTE PERMETTANT DE PREVOIR LES TRAVAUX POUR LES PIEGES A BALLES AUX 200M DANS LES PROCHAINES ANNEES</b>				